

RAPPORT D'ACTIVITÉ





SOMMAIRE

4 Temps forts

6 Syndicat

Structure
Ressources humaines
Finances

9 Réseaux

Électricité
Concession
Éclairage public

14 Transition

Territoires d'innovation
Prix de l'énergie
Mobilité électrique
Photovoltaïque
Rénovation des bâtiments

20 Numérique

Plateforme publique de la donnée
Gestion des données énergétiques
Site Internet
Territoire Numérique Libre
Logiciel travaux

**23 Éclairage
juridique**





Morbihan Énergies a fêté ses 60 ans d'existence. Nous avons voulu marquer cet événement en invitant élus, agents, partenaires, le 27 juin, sur notre site de Luscanen, à Vannes.

À un moment où la notion de « territoire » n'aura jamais autant résonné, il était important de rappeler que c'est bien un projet de territoire qui est né ce 20 janvier 1965 lorsque nos prédécesseurs décidèrent de réunir 36 unités primaires d'électrification dans un syndicat départemental, pour pouvoir doper leurs investissements.

Cet esprit de coopération insufflé par Henri Le Breton et Yves du Halgouët ne s'est pas relâché. Les 249 communes, 11 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération de notre département sont aujourd'hui membres de Morbihan Énergies, formant ainsi à l'échelle du département une communauté forte et unie prête à relever les défis énergétiques.

Le rapport d'activité 2024 que nous présentons est la traduction d'un travail qui dépasse désormais notre rôle initial puisqu'il couvre maintenant le champ de la transition énergétique.

Morbihan Énergies reste fermement ancré sur ses deux métiers historiques de la distribution électrique et de l'éclairage public où nous avons engagé pour l'année 2024 plus de 50 millions d'euros de travaux.

Cependant, les enjeux environnementaux et les turbulences géopolitiques nous ont amené à développer ces dix dernières années des actions multiples, notamment dans des domaines comme les mobilités décarbonées, la production d'énergies renouvelables, l'utilisation de la donnée, les flexibilités, le stockage pour des services « Smart City » adaptés.

La mission de Morbihan Énergies n'est plus seulement de construire des réseaux et de renouveler les équipements énergétiques des collectivités. Elle a évolué vers une offre de solutions pour piloter les dispositifs d'éclairage et de bâtiments, gagner en autonomie électrique, en sobriété et efficacité de consommation.

Cette dynamique nous a d'ailleurs valu d'être sélectionnés parmi les 24 lauréats du programme national Territoires d'Innovation. Le déploiement de 1 500 horloges connectées d'éclairage public, la mise en service d'hyperviseurs d'utilisation de la donnée, l'instrumentation en capteurs connectés de bâtiments publics ou encore des expérimentations d'éclairage intelligent en sont le résultat.

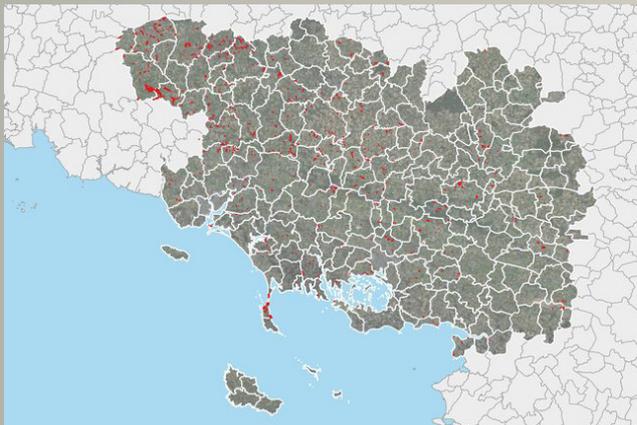
Ainsi, autour de l'énergie, le projet de territoire qui a vu le jour il y a 60 ans continue d'évoluer et nous continuons à le porter au service du Morbihan.

Gwenn Le Nay
Président de Morbihan Énergies
Maire de Plouay



On télé-éclaire

L'éclairage au bout de la tablette. Le 24 janvier, à Sainte-Anne d'Auray, le maire, Roland Gastine, Gwenn Le Nay, président de Morbihan Énergies, accueillait le préfet, Pascal Bolot, pour inaugurer le nouvel éclairage d'un lotissement. L'occasion de faire une démonstration du déclenchement de luminaires, à distance, par simple intervention sur tablette numérique et de remettre aussi à la commune le label « France nation verte ».



On consolide

Se préparer contre une nouvelle tempête. Les stigmates de Ciarán à peine effacés, Morbihan Énergies et Enedis ont établi une cartographie des zones vulnérables dans le département, suite à une enquête lancée auprès de 110 communes ayant subi des dégâts. Cet état des lieux va participer à définir la base de travaux de résilience sur notre réseau de distribution électrique avec un objectif de 60 opérations de consolidation, qui ont été engagées dès 2024.



On investit

Les organismes publics mobilisés. Les grands donneurs d'ordre de marchés publics étaient réunis le 15 mars, à Auray, au cinéma Ti Hanok, par la Fédération française du Bâtiment du Morbihan, pour présenter leurs projets de travaux. Morbihan Énergies investit chaque année de l'ordre de 65 à 70 millions d'€ dans des chantiers de réseaux électriques, d'éclairage, de communications électroniques, d'énergie photovoltaïque et rénovation énergétique.



On accompagne

Des réunions territorialisées. Morbihan Énergies demeure ancré sur ses deux missions de base que sont l'électricité et l'éclairage public. Pour autant, ses compétences se sont élargies à la transition énergétique et aux services connectés. Des réunions territoriales ont été organisées pour aller à la rencontre des élus, agents et techniciens des collectivités afin de faire le point sur ces services nouveaux et les possibilités d'accompagnement offertes aux collectivités.



On est flexible

Favoriser les smart grids. Morbihan Énergies a adhéré à la marque Flex Ready, développée par l'association Think Smartgrids qui rassemble les grands acteurs français des réseaux électriques intelligents. L'objectif est de promouvoir des bâtiments capables de consommer/piloter l'énergie électrique aux moments les plus favorables. Morbihan Énergies a commencé à le faire avec son siège « Kergrid » et poursuit, à date, sur près de 60 bâtiments de collectivités.



On branche

Équipements connectés. Exemples à Pluneret et à Ploeren où était organisé un atelier de smart bâtiment et de smart éclairage pour présenter la manière dont on peut dialoguer avec des équipements, grâce à des instruments connectés comme des capteurs de CO2, de température, de présence ou via des horloges connectées, que Morbihan Énergies a installé dans plusieurs communes à des fins de sobriété et d'efficacité énergétique.



On innove

L'Île-aux-Moines à l'honneur. L'île morbihannaise et Morbihan Énergies ont reçu lors du congrès de la FNCCR, à Besançon, aux côtés de six autres communes et syndicats d'énergie, le label national « Terre d'Innovation », attribué aux territoires ayant fait preuve d'innovation énergétique. En l'occurrence pour l'Île-aux-Moines, de l'autopartage, du photovoltaïque en boucle locale et une expérimentation de smart city (comptage de flux).

Morbihan Énergies

> Au service des territoires

Créé par arrêté préfectoral en 1965 par la volonté des élus communaux, Morbihan Énergies (anciennement Syndicat départemental d'électricité du Morbihan) est un établissement public de coopération.

À fin 2024, il fédère l'ensemble des 249 communes du Morbihan et 12 EPCI à fiscalité propre pour une population de plus de 751 309 habitants. Dans le domaine de l'électricité, en sa qualité d' AODE, Morbihan Énergies est chargé notamment de contrôler les concessionnaires, développer et renforcer le réseau de distribution.

Outre l'électricité, Morbihan Énergies exerce des missions de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et conseil dans les domaines de compétences suivants : **éclairage, numérique, énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, mobilité durable, infrastructures télécom, SIG.**

Le Comité de Morbihan Énergies est constitué de 54 membres désignés parmi les représentants des communes membres du Syndicat, selon une répartition démographique et géographique établie par les statuts, et 1 représentant par EPCI : soit **un Comité de 66 membres.**

Élu parmi les délégués du Comité syndical, le Bureau a pour rôle de définir les orientations du Syndicat. Au 31 décembre 2024, il est constitué de 28 membres : y siègent le Président, 8 Vice-Présidents, 18 membres représentant les communes et 1 membre représentant les EPCI-FP adhérents de Morbihan Énergies.

Des agents

> À votre écoute

Au 31 décembre 2024, Morbihan Énergies comptait **64 agents.**

Durant l'année, 9 nouveaux agents ont renforcé ou sont venus rejoindre nos équipes et un agent a fait valoir ses droits à la retraite. Dans la continuité de notre engagement en faveur de la formation, ce sont 2 apprentis et 8 stagiaires qui ont été accueillis.

Les agents bénéficient de journées de formation assurées en interne, par la FNCCR, le CNFPT et d'autres organismes extérieurs.

Ce perfectionnement des agents est nécessaire pour rendre un service toujours plus adapté aux communes, en leur permettant de suivre les évolutions techniques et réglementaires de nos métiers.

En 2024, 69 jours de formation ont été comptabilisés et 3 agents ont suivi les formations d'intégration à la fonction publique territoriale, pour une durée totale de 30 jours (1 agent en catégorie A et 2 en catégorie B).



Adhésion de communautés de communes & d'agglomération

Depuis 2019, date de la modification des statuts de Morbihan Énergies, le Syndicat compte parmi ses membres des EPCI à fiscalité propre.

Chronologiquement, les adhésions ont été les suivantes :

En 2019 : Auray Quiberon Terre Atlantique • Questembert Communauté • Arc Sud Bretagne

En 2020 : Roi Morvan Communauté

En 2021 : Lorient Agglomération • Pontivy Communauté

En 2022 : Baud Communauté

En 2023 : Centre Morbihan Communauté • Oust-à-Brocéliande Communauté • Golfe du Morbihan • Vannes agglomération • Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

En 2024 : Blavet Bellevue Océan Communauté

Ces douze collectivités ont toutes confié à Morbihan Énergies l'exercice d'une compétence ; le plus souvent la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance préventive et curative des installations et réseaux d'éclairage public sur la voirie d'intérêt communautaire.



Roi
Morvan
Communauté

LORIENT
AGGLOMÉRATION

BLAVET
BELLEVUE
OCEAN
Communauté
5 communes, 1 territoire

COMMUNAUTÉ
AURAY
QUIBERON
TERRE-ATLANTIQUE

Belle-île
en-MER
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Centre
MORBIHAN
Communauté

Pontivy
Communauté

Baud
COMMUNAUTÉ

De l'oust à brocélande
COMMUNAUTÉ
S.A. GACILLY - GUER - MALSTEDIT

QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

arc sud
bretagne
TERRITOIRE D'AMBITION

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

Une dynamique est enclenchée et permet de mettre en œuvre des projets territoriaux autour des énergies renouvelables, de la mobilité décarbonée avec les EPCI membres ayant, de par leurs compétences, et obligations un rôle de coordination, stratégique en matière de transition énergétique.

Les plans Climats Air Énergie Territoriaux, les schémas d'énergies renouvelables, les plans de mobilité, les Contrats de Relance et de Transition Écologique sont autant d'outils stratégiques élaborés à l'échelle de ces EPCI définissant les priorités, les objectifs à atteindre d'ici 2030 au plus tard.

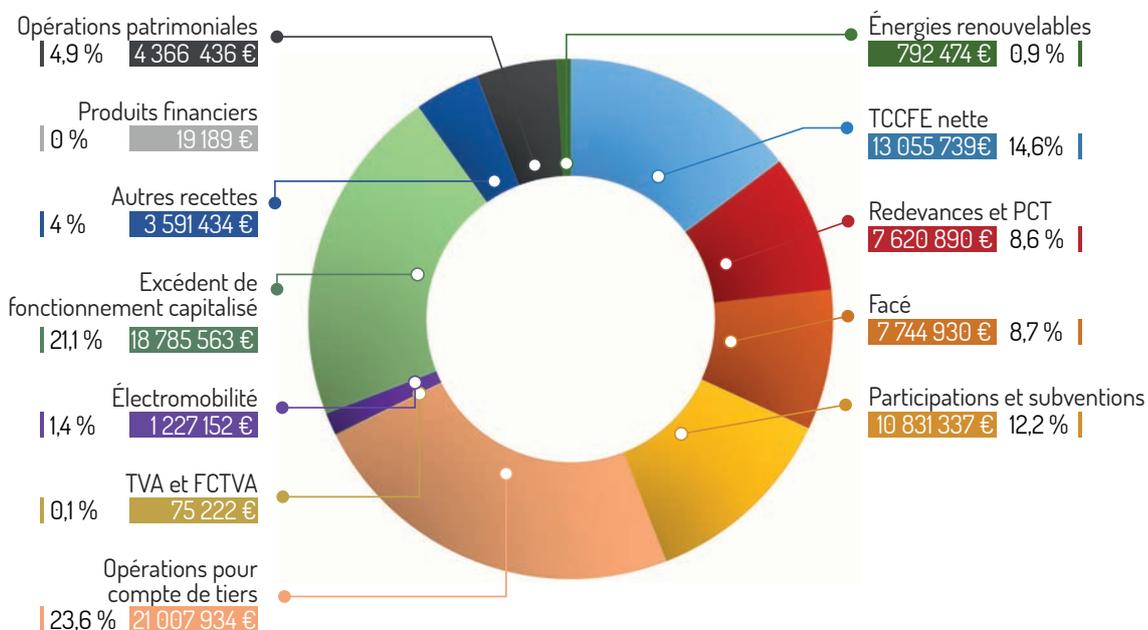
En mutualisant nos outils, nos actions, nous contribuons à atteindre ces objectifs définis à l'échelle intercommunale et répondre aux enjeux de la sobriété énergétique dans un contexte national et international du marché de l'énergie très tendu.

Finances

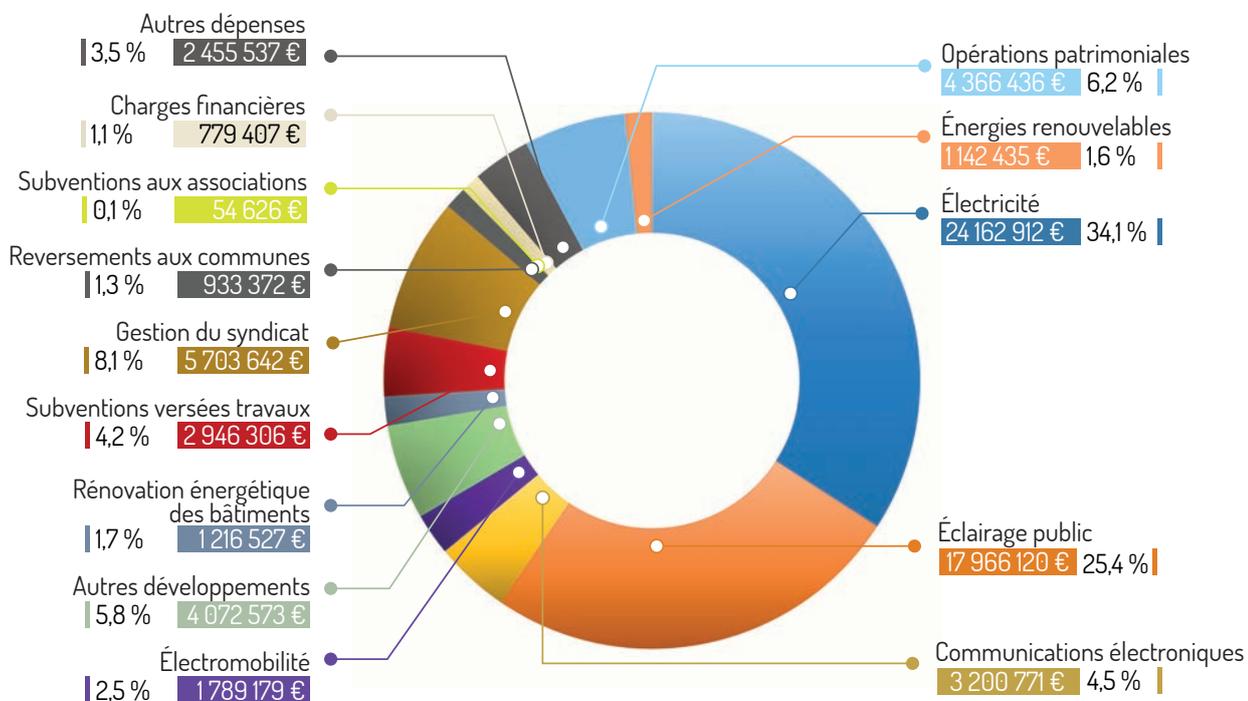
> Une gestion saine et mutualisée au service des collectivités

Morbihan Énergies maintient ses investissements sur ses activités traditionnelles (réseaux électriques, éclairage public) et poursuit ses actions en faveur de la transition énergétique.

Recettes *



Dépenses *



* Recettes et dépenses tous budgets confondus (hors restes à réaliser et résultats reportés)

Encours de la dette

Montant de l'encours : 4 950 000 €
Composition :
> emprunts taux fixe : 100 %
Nombre d'emprunts en cours : 2 **

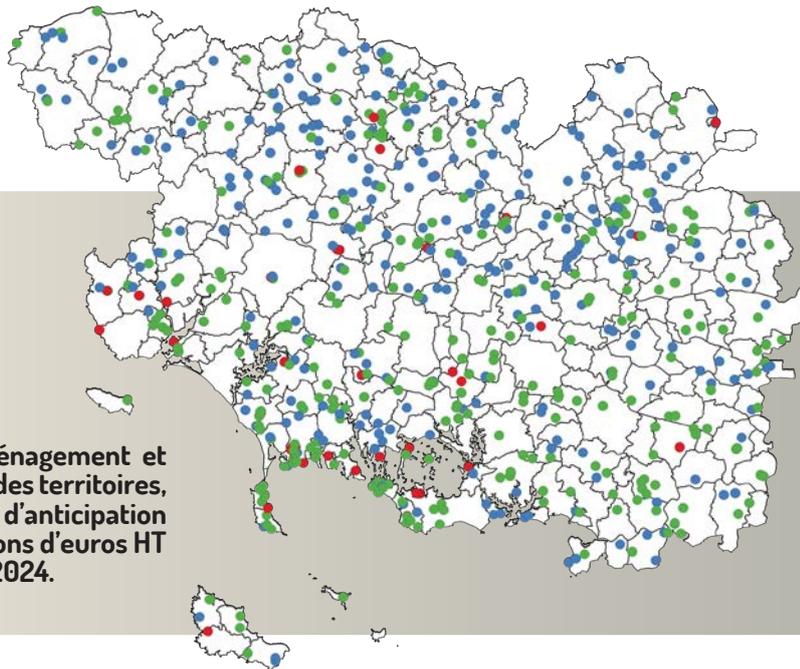
Indicateurs

En nombre de lignes :
> 9 314 Mandats de paiement
> 4 634 Titres de recettes
Délai global de paiement : 19,84 jours

** Le syndicat a contracté en 2022 deux prêts verts pour un montant total de 6M€ destinés à financer la transition énergétique. Une convention « Intracting mutualisée » a été conclue en 2021 par Morbihan Énergies avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La CDC met à disposition de Morbihan Énergies une avance remboursable d'un montant maximal de 1,6 M€ non mobilisée à ce jour (taux de 0,25 %). Ce prêt permettra de financer les avances remboursables consenties par Morbihan Énergies à ses membres pour les projets de rénovation énergétique des bâtiments éligibles.

Électricité

> Le réseau au service de la transition énergétique



Au service de l'aménagement et du développement des territoires, et dans une logique d'anticipation des usages, 27 millions d'euros HT ont été investis en 2024.

OPÉRATIONS ÉLECTRICITÉ	Nombre	Montants
● Fiabilisation (renforcement/sécurisation)	253	9,6 M€
● Raccordement (extens./dessertes/branchements)	323	8,5 M€
● Effacement des réseaux	101	7,2 M€

En 2024, consécutivement aux intempéries de 2023 et à l'enquête menée auprès des communes sur la sensibilité du réseau électrique aux aléas climatiques, Morbihan Énergies a engagé un programme exceptionnel visant la résilience du réseau électrique face au risque d'intempéries.

Ainsi, et grâce au soutien de l'État via les programmes FACE (aide à l'électrification rurale), c'est un programme de plus de 6,25 M€ HT de travaux qui a été mis en œuvre dès le printemps 2024, avec un objectif de réalisation pour l'automne 2025 au plus tard.

Ces travaux visent principalement à fournir les tronçons des lignes aériennes basse tension les plus impactés par les dernières tempêtes.

À cette occasion, et dans une logique globale d'aménagement du territoire et d'optimisation des travaux, Morbihan Énergies travaille de concert avec les communes pour interroger les opportunités d'enfouissement simultané d'autres réseaux (éclairage, telecom).

En parallèle, et sur quelques opérations, Morbihan Énergies s'inscrit également au côté du concessionnaire Enedis, en soutien sur des opérations de fiabilisation en zone urbaine.

Fin 2024, Morbihan Énergies et Enedis ont affirmé leur souhait de travailler de concert et de manière coordonnée sur le plan de reconstruction du réseau électrique à l'horizon 2030.

	km réseau / %	Progression 2023-24 (%)
Réseau BT aérien fils nus	528 km / 3,8 % du réseau	- 11 %
Réseau BT aérien fils torsadés	6 750 km / 48,2 % du réseau	+ 0 %
Réseau BT souterrain	6 733 km / 48 % du réseau	+ 2,6 %
Total réseau BT	14 011	+ 0,8 %

RÉSEAUX

Concession

> Une qualité de l'électricité garantie pour les Morbihannais

Morbihan Énergies contrôle et organise la fourniture au tarif réglementé de vente et la distribution d'électricité au nom des 249 communes du département. Un nouveau contrat de délégation de service public a été signé avec Enedis et EDF en 2022 pour une durée de 30 ans. Ce contrat fixe les droits et obligations de chacune des parties signataires.

Il définit ainsi notamment les conditions dans lesquelles le concessionnaire Enedis est amené à exploiter, entretenir et renouveler les ouvrages électriques. Corrélativement, il confie à Morbihan Énergies, en tant qu'autorité concédante, une mission de contrôle de la bonne application du cahier des charges de concession.

Le contrat fixe également :

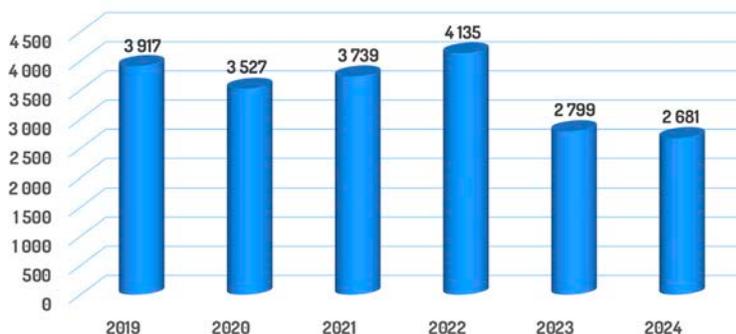
- Les conditions d'exécution des travaux électriques.
- La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre Morbihan Énergies et son concessionnaire.
- Les critères de qualité de l'énergie distribuée (tension, fréquence, coupures).

> Évolution des usagers mal alimentés

En 2024, le nombre d'usagers est de 548 625 (soit + 5 739 par rapport à 2023).

On constate également, au sens de l'outil statistique d'Enedis, que le nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) augmente : 1% par rapport à 2023. Sur un total de 2 681 de CMA, 48 % d'entre eux sont situés en zone rurale.

Le calcul du nombre de CMA reste un calcul théorique qui peut ne pas être en totale adéquation avec les besoins de travaux sur le terrain.

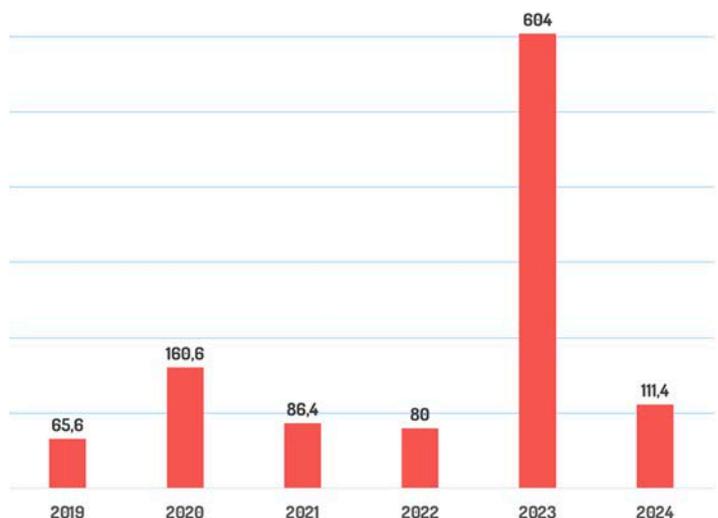


> Continuité de fourniture d'électricité

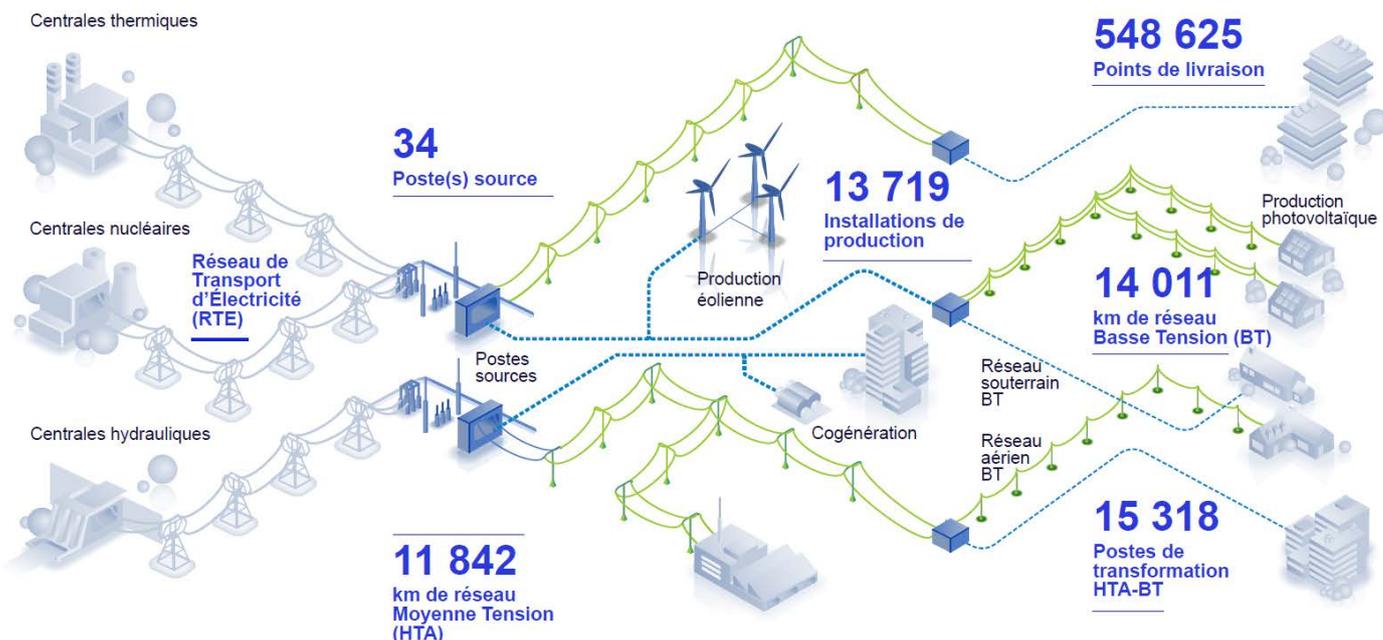
Deux critères permettent réglementairement d'apprécier la qualité de l'énergie distribuée : la continuité de fourniture et la tenue de la tension.

Le critère de la continuité de fourniture est respecté. Pour le temps de coupure, toutes causes et origines confondues (travaux et incidents), il s'élève à 111,4 min par usager. Une forte diminution par rapport à 2023.

Cette diminution significative s'explique par moins d'impacts climatiques, moins de réseaux fils nus.

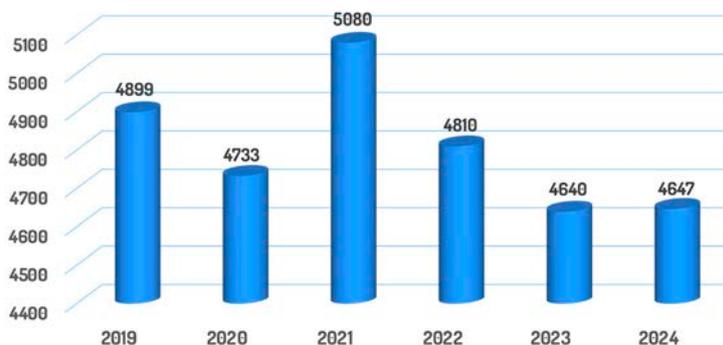


Le réseau public de distribution d'électricité



Source : Extrait CRAC

> Évolution de la consommation (GWh)



Après une baisse significative en 2022 (- 6 %), la consommation est toujours stable en 2024 par rapport à 2023. A consommation égale, le nombre de clients continue d'augmenter (+ 1%).

> Nombre de producteurs

Le nombre d'installations de production d'électricité décentralisée continue sa progression et s'élève à 13 719 unités.

Les installations photovoltaïques représentent à elles seules 99 % du nombre total de producteurs sur les réseaux HTA et BT. La puissance de ces installations progresse significativement (30 % du potentiel de production en 2024 contre 13 % en 2023). La production éolienne reste toutefois prépondérante (60 % du potentiel de production).

Installations de production

Photovoltaïque	13 585
Éolien	48
Hydraulique	31
Autres (biomasse, biogaz, cogénération)	55

Éclairage public

> La mise en œuvre du fonds vert au service de la rénovation, du pilotage et de la sobriété

Grâce à ce programme national porté par l'État, plus de 180 communes ont pu bénéficier du dispositif fonds vert en 2024 : 4 200 luminaires rénovés et 1000 horloges connectées installées.

La massification des achats à l'échelle départementale sur les premières tranches du programme fonds vert a permis de réaliser des gains substantiels par rapport aux coûts estimatifs initiaux. Dans ce contexte, l'État a autorisé fin 2024 Morbihan Énergies à mener un programme complémentaire. Les communes ont été sollicitées pour participer à un nouveau programme de rénovation des lanternes poteaux béton : 72 communes se sont inscrites pour 3 188 luminaires.



Discretion et sobriété. 100 luminaires « boules » énergivores et à éclairage diffus sont passés en mode led et télégerable dans quatre quartiers anciens de Séné avec l'aide du Fonds vert et de Morbihan Énergies.



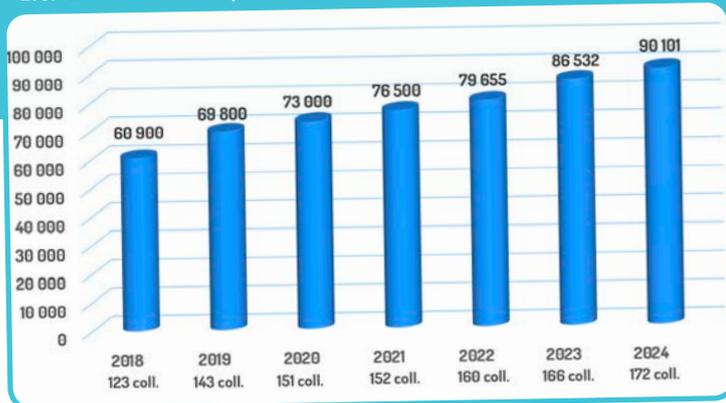
Un front de mer réaménagé pour Gâvres. La commune de la presqu'île en a profité pour repenser son éclairage avec un souci du détail comme ces bancs repérables à leurs spots ou le marquage lumineux du nouveau « petit pont ».



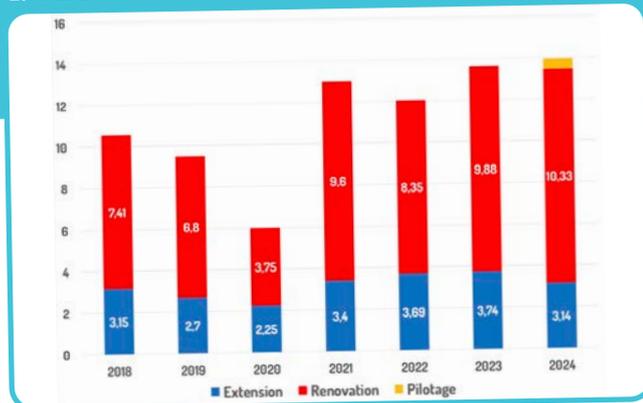
Plus un fil de visible dans le bourg de Priziac ! L'effacement complet des réseaux s'est accompagné d'un réaménagement en profondeur de l'éclairage public et d'une mise en valeur de l'église Saint-Béhu.

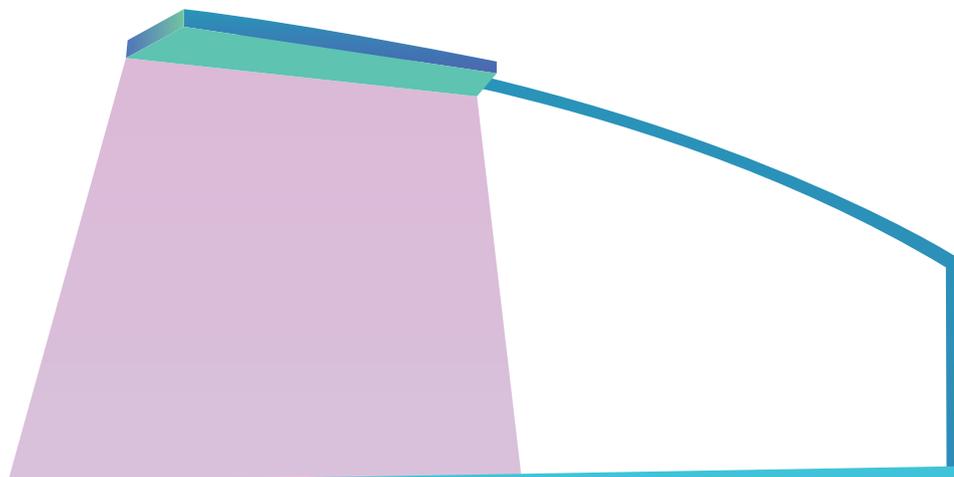


Évolution du nombre de points lumineux en maintenance



Évolution investissement travaux (M €)

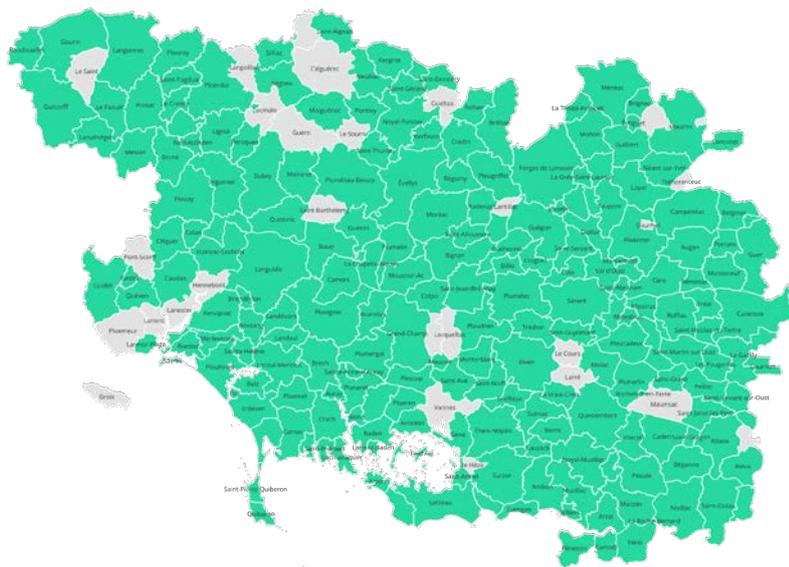




Une enveloppe de couleurs pour le plus grand port de plaisance de Bretagne. Le Crovesty, à Arzon, s'est offert, à l'occasion de travaux de rénovation du port, un éclairage à haute technologie pour illuminer quais et voies.



Effacement complet des réseaux en entrée de ville à Muzillac. L'occasion de revoir complètement l'éclairage public en réservant un traitement particulier à la jolie chapelle Saint-Antoine de Pénescus.



Évolution du pilotage des équipements

- 40 000 points lumineux (26 % du parc départemental) sont pilotés (allumage, extinction) à distance via l'installation d'horloges connectées dans les armoires de commande.
- 15 000 points lumineux (10 % du parc départemental) sont pré-équipés pour être télégérés au point lumineux (allumage/extinction, Réglage de l'intensité).
- 211 collectivités ont signé un contrat de partenariat « Ecowatt » pour utiliser les fonctions de pilotage de certains équipements à des fins de soulagement du réseau électrique lorsqu'il est en tension.

Lancement des opérations «smart éclairage public»

Morbihan Énergies continue à innover et propose à tous ses membres de travailler sur un démonstrateur par commune d'éclairage dit « intelligent ». Combinés à des capteurs de flux ou de stationnement, l'éclairage évolue vers un dispositif d'« éclairer juste et au besoin ». Les équipements associés sont financés par Morbihan Énergies qui en reste propriétaire. La participation communale est limitée à 30 % de la pose et plafonnée à un montant de 4 500 € par démonstrateur.

Territoire d'Innovation

> La donnée mise au service de l'énergie

Le projet Territoires d'Innovation, opéré par la Banque des Territoires, a produit dans le Morbihan, en 2024, ses premiers services de pilotage à distance de l'éclairage public et d'équipements techniques dans les bâtiments publics.

Des outils innovants pour consommer plus sobrement

Horloges connectées. Les financements croisés du programme Territoires d'Innovation et du Fonds vert ont permis d'installer 1 500 horloges connectées dans l'intégralité des communes morbihannaises, donnant la possibilité de gérer l'éclairage en fonction des usages et événements.

Le SCAN. Les communes peuvent depuis 2024 recourir à un outil d'aide à la décision en matière d'éclairage public, le SCAN (Schéma de Cohérence des Ambiances Nocturnes). Cette base de données, associée à la cartographie communale, permet d'identifier les secteurs où le pilotage présente un intérêt.

Capteurs de comptage. La mise à disposition pour les communes de capteurs de comptage, amorcée à Rochefort-en-Terre et l'Île-aux-Moines, s'est étendue à plusieurs communes souhaitant disposer de données pour comprendre et informer sur les flux (véhicules, vélos, piétons) ou les stationnements disponibles. Des données qui peuvent aussi profiter au pilotage de l'éclairage public en lien avec la présence automobile.

Bâtiments instrumentés. Après l'expérimentation de l'école de Pluneret, en 2023, l'instrumentation des bâtiments s'est poursuivie, en 2024, sur plus de 20 bâtiments publics. En complément de la pose de capteurs d'ambiance et de confort (température, humidité, bruit, présence, CO₂), de sous-comptage de fluides et de dispositifs de pilotage sur les radiateurs et la ventilation, Morbihan Énergies a proposé l'installation d'actionneurs sur les usages électriques tels que le chauffage, l'éclairage ou l'eau chaude sanitaire.

Bâtiments flexibles. Ce monitoring permettra aux communes d'accéder à un premier niveau de flexibilité en consommant mieux et en bénéficiant des incitations tarifaires à l'utilisation de l'énergie au moment le plus opportun.

La Banque des Territoires a, par ailleurs, validé fin 2024 l'appui financier à Morbihan Énergies pour l'installation d'unités de stockage par batteries pour des bâtiments gros consommateurs d'électricité. Un second niveau de flexibilité sera ici apporté en permettant d'ajuster la production à la consommation en limitant la contrainte sur le réseau électrique.

TRANSITION



Des outils innovants pour consommer plus sobrement

Morbihan Énergies dispose, depuis la fin 2024, de sa plateforme publique de la donnée.

Les données fournies par l'ensemble des capteurs installés sont stockées dans cet outil numérique qui standardise les données, les rend interopérables et utilisables par les hyperviseurs.

Le travail réalisé entre les deux opérateurs en charge de concevoir les hyperviseurs et les fournisseurs d'horloges connectées a permis d'apporter une première offre de service avec l'allumage à la demande de l'éclairage public (ON/OFF).

En 2025, cette plateforme va s'enrichir au fur et à mesure des déploiements et permettra aux hyperviseurs de proposer des cas d'usages et des scénarios plus complexes et transversaux.

Une approche sociétale pour l'éclairage public

La chaire Noz Breizh a poursuivi ses travaux pluridisciplinaires sur les thèmes de la nuit et de la pollution lumineuse. L'objectif était de participer à l'émergence d'un aménagement du territoire nocturne plus résilient et durable au travers d'une recherche associant différents acteurs territoriaux (universités, collectivités, associations, opérateurs économiques).

Ces travaux ont permis d'engager des démarches participatives pour répondre à la nécessité de concilier sobriété lumineuse, protection de la nature, de la biodiversité et sécurité du citoyen.

Ils ont donné lieu à des entretiens auprès d'habitants, à des déambulations nocturnes, des tables rondes visant à échanger et comprendre le rapport à la nuit et les besoins en termes d'éclairage qui en découlent.

Les travaux seront finalisés et restitués en 2025, mais ils ont d'ores et déjà permis de réaliser quatre podcasts intitulés « À l'ombre des lumières ».



Prix de l'énergie

> Un accompagnement à la réduction de la facture

Morbihan Énergies a mis en place en 2024 plusieurs initiatives pour accompagner sur le plan énergétique les collectivités ayant dû faire face à une hausse des tarifs de leur marché groupé d'électricité et de gaz.

Morbihan Énergies a suscité la création en 2014 d'un groupement public d'achat d'énergies, suite à la suppression progressive du tarif réglementé de vente pour les gros consommateurs d'électricité. Les prix négociés avant la crise énergétique par ce marché coordonné ont permis aux adhérents d'échapper à l'explosion tarifaire des années 2022 et 2023.

Mais ces conditions n'ont pu être maintenues lors du renouvellement du contrat et de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Compte tenu de ces répercussions, Morbihan Énergies a ouvert aux collectivités membres les dispositifs d'efficacité énergétique suivants afin de générer des allègements de facture :

> 300 diagnostics à gain rapide sur des bâtiments publics dans 100 communes et EPCI volontaires pour identifier les sources de réduction de consommation ont été pris en charge

> Une optimisation des formules tarifaires pour chaque commune ayant des contrats électriques supérieurs à 36 kVA a été réalisée.

> La prise en charge à hauteur de 7 000 € de l'installation d'objets connectés dans des équipements communaux (capteurs de température, présence, luminosité, énergies...) est aujourd'hui possible.

> L'ouverture de la plateforme Deepki qui offre une visualisation et une analyse des données de tous les postes de consommation en électricité et gaz est proposée aux membres du groupement.

Une solution de stockage de l'énergie

L'échéance de l'accord-cadre pour l'achat groupé était prévue pour la fin 2026. La situation du marché énergétique ayant évolué favorablement, la décision a été prise de lancer une nouvelle consultation auprès de fournisseurs pour les années 2026-2027.

Souhaitant proposer, en parallèle, des sources d'économies pérennes, Morbihan Énergies va travailler avec sept collectivités volontaires du département sur une solution de sauvegarde d'énergie électrique sur batterie, au sein de bâtiments ou équipements techniques, avec stockage/déstockage en fonction de la charge d'électricité dans le réseau.

Ce système porté à plus grande échelle pourrait favoriser la régulation du système électrique et contribuer au développement des énergies renouvelables en utilisant aux meilleurs moments la production d'électricité verte et solaire particulièrement.



Mobilité électrique

> Le réseau de recharges s'adapte aux besoins

Morbihan Énergies maintient le cap sur les mobilités électriques. Le maillage de bornes de recharge continuera de préserver tous les territoires du département et se poursuivra dans les secteurs où une forte demande est identifiée.

L'infrastructure de recharge électrique de Morbihan Énergies a dix ans. Elle a été mise en place à partir de 2014. Une initiative volontariste qui a valu en 2016 à notre établissement une distinction de l'Avere France (association nationale pour le développement de la mobilité électrique).

Ces stations ont connu une utilisation à la mesure du développement du parc électromobile, lequel a enregistré une forte montée en puissance ces trois dernières années. Bien que l'activité commerciale de la voiture électrique se soit rétractée de 19,8 %, 18,5 % et 17,3 %, aux 2^e, 3^e et 4^e trimestres 2024, en Bretagne, selon les statistiques de la Dreal, sa part sur l'ensemble du marché automobile en année complète a légèrement augmenté (à hauteur de près de 20 %).

Sur le réseau de Morbihan Énergies, le nombre de charges a dépassé les 100 000, en 2024, soit une augmentation de l'ordre de 10 % par rapport à 2023.

Un schéma départemental de référence

Le Morbihan a adopté en 2024 son schéma directeur départemental des infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques après validation par la préfecture.

L'objectif de ce document de référence est de planifier, d'organiser et structurer l'offre de bornes de recharge sur l'espace public pour le Morbihan.

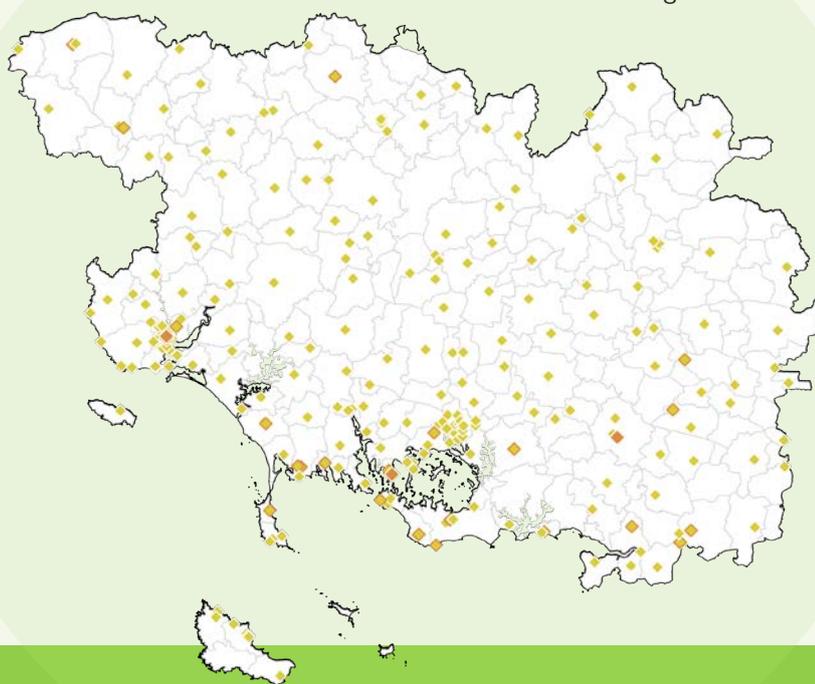
Les acteurs du développement (publics et privés) de la voiture électrique pourront s'y référer en vue de déployer des équipements destinés à répondre aux besoins futurs à horizon des trois prochaines années.

Stations nouvelles et bornes rapides

Morbihan Énergies a, pour sa part, confirmé sa volonté de conserver son architecture départementale en équipant en bornes de recharge les territoires ayant des besoins. En 2024, des stations nouvelles ont été mises en service à Arradon, Cléguérec, Gourin, La Roche-Bernard, Larmor-Baden, Saint-Congard.

Des bornes rapides ont également été, installées sur des forts lieux de passage estivaux : Arzal, Arzon, Carnac, Damgan, Erdeven, Le Faouët, Quiberon, Rochefort-en-Terre, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Pierre-Quiberon.

Au 31 décembre 2024, le réseau de bornes public opéré par Morbihan Énergies était composé de 546 points de recharge.



mobilités durables

- ◆ borne électrique
- ◆ installation en 2024
- ◆ station autopartage

Photovoltaïque

> Une nouvelle dynamique de projets

Morbihan Énergies développe sur son territoire une production photovoltaïque pour aider les collectivités à diversifier leurs sources d’approvisionnement électrique. Dans un contexte d’instabilité tarifaire, le renouvelable solaire peut être un outil de diminution de charges.

En plongeant les collectivités dans des incertitudes budgétaires, la crise énergétique de 2022 a accentué l’intérêt des communes et EPCI du Morbihan pour un recours à une électricité d’origine locale, qui, jusqu’alors, n’était pas perçue comme primordiale.

Le lancement en 2017 par Morbihan Énergies d’un programme de soutien au photovoltaïque, avec en particulier un volet en autoconsommation collective et une première réalisation dès 2018 à Pénestin, a permis de développer des compétences et de construire un modèle de production locale garanti dans la durée.

Depuis, plus de 90 centrales photovoltaïques ont été réalisées pour une puissance totale de près de 5 MWc. En 2024, trois nouvelles centrales ont été mises en service, pour une puissance totale de 165 kWc et 181 500 MWh de production.

Faire diminuer les coûts de production

Parallèlement, 15 contrats de mandat de maîtrise d’ouvrage ont été conclus, représentant une puissance de 1,8 MWc et un montant total estimé de 3 220 000 € HT. Ces projets, qui seront engagés en travaux au cours de l’année 2025, répondent à une nouvelle dynamique d’engagement des communes et intercommunalités pour investir elles-mêmes dans les centrales de production photovoltaïque, afin de couvrir leurs besoins électriques.

Morbihan Énergies s’emploie dans la construction de ces projets à être de plus en plus compétitif au niveau tarifaire pour faire diminuer les coûts de revient du kWh produit.

En ce qui concerne l’autoconsommation collective, les travaux de 9 des 13 centrales « Partagélec 2 », programmées avec le soutien du FEDER, ont été engagés en 2024, les 4 suivantes le seront en 2025.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L’Europe s’engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional


Partagélec

Rénovation énergétique des bâtiments

> Le pilotage déployé pour renforcer les projets

Morbihan Énergies a lancé en 2021 un plan de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif : aider et inciter les collectivités du département à engager des travaux d'investissements sur leur patrimoine bâti et à se doter d'outils permettant de piloter au plus près le fonctionnement énergétique du bâtiment

Présentation du modèle d'accompagnement initié en 2021

Un accompagnement « clé en main » sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, des études jusqu'à la réception des travaux. Un soutien financier proposé par Morbihan Énergies sur la partie ingénierie, grâce aux appels à projet ACTEE.

2024 – L'accompagnement des collectivités sur leurs projets de rénovation énergétique

- 10 communes ou intercommunalités membres ont confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à Morbihan Énergies
- 10 audits énergétiques ont été lancés
- 302 bâtiments ont bénéficié d'une étude « flash » d'optimisation énergétique (103 communes ou intercommunalités)
- 5 chantiers de travaux ont été lancés en réalisation (4 mairies, 2 complexes polyvalents)
- 1,2 M€ HT ont été engagés répartis entre 820 000 € de travaux et 380 000 € d'ingénierie

Focus Instrumentation et pilotage

En outre, Morbihan Énergies s'engage dans l'évaluation de l'efficacité des travaux et développe des solutions d'instrumentation et de pilotage permettant de contrôler les consommations (sous-comptages électricité, gaz et eau), la qualité de l'air et de confort (CO₂, hygrométrie, température, présence, bruit, luminosité...) et d'optimiser le fonctionnement des équipements au sein des bâtiments ainsi équipés (régulation/ programmation chauffage, VMC,...).

À l'appui des appels à projets Territoires d'innovation et ACTEE, Morbihan Énergies finance l'installation d'un kit d'instrumentation sur un bâtiment par commune dans la limite d'un montant de 7 000 € HT. Le syndicat reste propriétaire des équipements installés, aucune participation n'est demandée au gestionnaire du bâtiment.

En 2024, Morbihan Énergies est retenu pour être territoire démonstrateur dans le cadre de l'expérimentation Flex Ready soutenue par Think Smartgrids et RTE.

À ce titre, un premier groupe d'une trentaine de bâtiments publics a été retenu pour disposer de solutions permettant de tester la réception d'un signal de « flexibilité » émanant d'un gestionnaire de réseau ou d'un fournisseur d'électricité. La réception de ce signal doit permettre de donner des consignes d'effacement aux équipements électriques lors de pics de consommation d'électricité (chauffage, VMC, ballon d'eau chaude sanitaire, éclairage).





Plateforme publique de la donnée

> Pour gérer et prévoir les besoins en énergie

Morbihan Énergies a fait, en 2024, l'acquisition d'une nouvelle plateforme numérique de gestion des données. Cet outil est destiné à la gestion et analyse en temps réel de grandes quantités de données et notamment énergétiques, en offrant des fonctionnalités essentielles aux hyperviseurs qui vont servir au pilotage par les communes de leurs équipements comme l'éclairage public.

Cette plateforme va au-delà de la simple collecte de données issues des capteurs connectés du territoire morbihannais, des points de consommation et de production d'énergie. Elle permet de réaliser des analyses avancées des données pour pouvoir mieux gérer les besoins en énergie et ajuster la production aux variations de la demande.

Des mécanismes de gestion des utilisateurs garantissent un contrôle d'accès rigoureux et une sécurité optimale des données traitées.

Gestion des données énergétiques

> Un cloud dans les locaux de Morbihan Énergies

Dans un contexte où la transition énergétique et la gestion des données sont des priorités majeures, Morbihan Énergies a décidé d'étudier les avantages du déploiement d'un cloud public pour répondre à ses besoins croissants en matière de gestion de l'énergie, de stockage de données et d'optimisation de ses infrastructures. Le projet a été lancé fin 2024 avec les premiers tests de déploiement début 2025.

Le cloud public, aménagé par Morbihan Terradata sur le siège «Kergrid», permettra à Morbihan Énergies, entre autres, de s'adapter rapidement aux évolutions de la demande en gestion des données. Grâce à la possibilité de dimensionner facilement les ressources selon les besoins, notre collectivité pourra garantir une capacité toujours suffisante tout en optimisant les coûts. Morbihan Énergies bénéficiera d'une meilleure résilience face aux pannes et aux incidents techniques, garantissant ainsi la continuité des services proposés.

Par ailleurs, Morbihan Énergies disposera de systèmes de sécurité avancés, comprenant la gestion des accès, le chiffrement des données et des protections avancées contre les cyberattaques, comme l'ensemble des collectivités membres de la SPL Morbihan Terradata. Le cloud public permettra de respecter les normes de conformité, notamment celles liées à la protection des données personnelles (comme le RGPD).

Internet

> Un site pour mieux communiquer

Morbihan Énergies a entrepris de faire progresser sa communication dans le dessein de mieux informer les collectivités partenaires et plus largement le grand public sur les différents aspects de son action.

La mise en ligne en 2023 d'un nouveau site internet a permis de conforter une ligne éditoriale qui souhaite valoriser des articles d'actualités sur les projets conduits.

À partir du site morbihan-energies.fr, les visiteurs peuvent s'abonner à une lettre d'information. Envoyée une fois par mois, celle-ci est volontairement synthétique, permettant de retracer les grandes lignes de nos actualités. Déjà plus de 500 personnes y sont abonnées.

Territoire numérique libre

> Morbihan Énergies acteur du numérique responsable

Morbihan Énergies a reçu, en 2024, un nouveau label 5 étoiles de la part de Territoire Numérique Libre, association nationale qui met à l'honneur les collectivités territoriales utilisant des solutions numériques libres pour leurs besoins informatiques.

Cette distinction témoigne de la qualité des services numériques offerts mais aussi de l'approche proactive adoptée pour assurer l'accès libre et la sécurité des données.

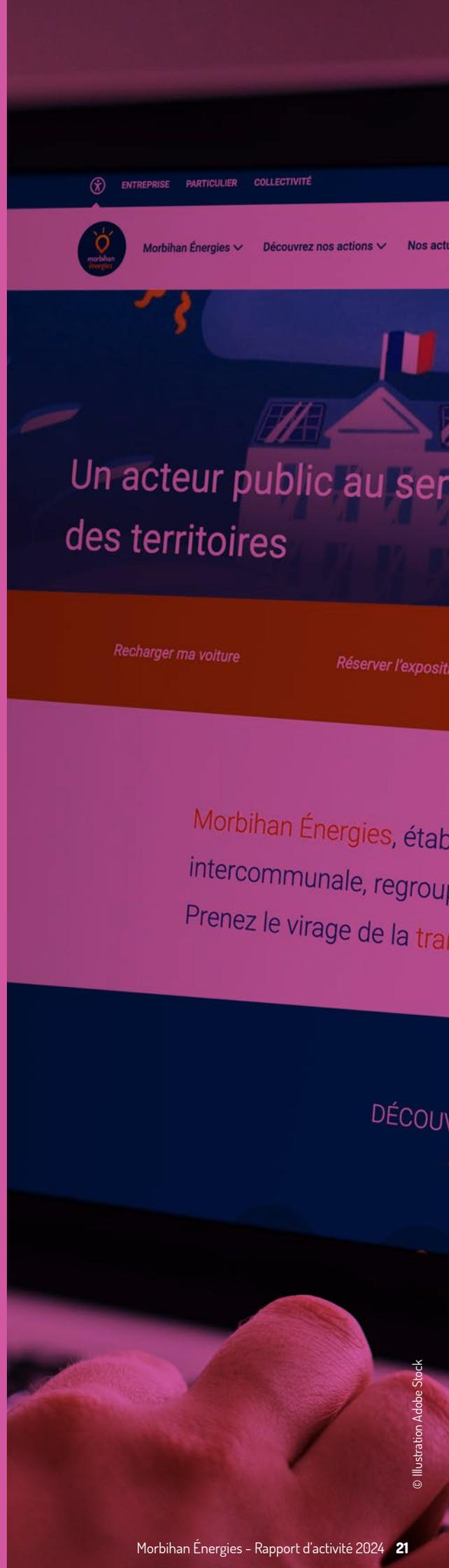
Grâce à des actions concrètes telles que le soutien aux collectivités, le renforcement des infrastructures numériques et la promotion de l'éducation aux outils numériques, Morbihan Énergies se positionne comme un acteur-clé du numérique responsable.

Un nouveau logiciel de travaux

> Une application adaptée à la spécificité de nos métiers

Morbihan Énergies a lancé la refonte de son logiciel de gestion des opérations (GO), utilisé par les entreprises et les collectivités pour la gestion des travaux, des demandes et du suivi des activités réalisées par notre structure.

En 2024, le projet a progressé avec le développement du nouveau logiciel nommé Novo, qui offrira une gestion plus fluide des projets engagés grâce à une interface plus intuitive et performante, facilitant ainsi la gestion des travaux.





Systemes d'information géographique

> Un rôle-clé pour les travaux et la protection des réseaux

Morbihan Énergies a continué, en 2024, à optimiser ses outils de travail cartographiques, devenus indispensables pour la réalisation des travaux sur ses réseaux et leur protection, en intégrant des données techniques et géographiques les plus fiables possibles.

Un outil Géo DT/DICT. En 2012 est entrée en vigueur une réforme anti-endommagement des réseaux. Son objectif : minimiser les risques associés aux travaux proches des infrastructures souterraines en imposant notamment la déclaration préalable de travaux (DT/DICT) et le géoréférencement des réseaux enterrés d'éclairage public. Depuis 2024, les communes, dont le parc d'éclairage public est géré par Morbihan Énergies, ont à leur disposition un outil géospatial dédié, « Géo DT/DICT », qui a pour fonction de simplifier le traitement des déclarations, le suivi des travaux à proximité de leurs réseaux d'éclairage et d'en assurer la sécurité.

Des communes géoréférencées. À la suite du lancement, en 2019, par Morbihan Énergies, d'un marché clé en main pour aider les communes du département à géoréférencer leurs réseaux souterrains, 91 d'entre elles ont saisi la proposition et réalisé, depuis lors, la localisation de ces infrastructures sensibles. Le projet continue sur 2025 afin d'accompagner les 158 autres communes pour se mettre en conformité avec la réforme anti-endommagement des réseaux. L'objectif est de disposer de données précises et actualisées sur la localisation d'éclairage public, simplifiant ainsi le respect des obligations liées aux DT/DICT.

La GMAO au service des réseaux. Toutes ces données ont pour vocation à être intégrées dans le système d'information géographique de Morbihan Énergies, dont le déploiement et l'optimisation ont été poursuivis en 2024. Le SIG, outil de visualisation géospatiale, joue un rôle-clé pour améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain, optimiser les opérations de maintenance et faciliter la planification des projets d'extension des réseaux énergétiques.

Axe stratégique majeur en 2024 : la gestion de la maintenance des équipements et réseaux d'énergie assistée par ordinateur. Grâce à cette GMAO, les équipes de Morbihan Énergies bénéficient désormais d'une plateforme centralisée pour planifier, suivre et analyser les actions de maintenance, anticiper les besoins de réparation et optimiser la durée de vie des équipements du syndicat et de ses membres.

Depuis plusieurs années, une GMAO est utilisée pour l'éclairage public, et en 2024, une solution similaire a été déployée pour la gestion des installations photovoltaïques (PV). Les déploiements sont en cours pour intégrer la gestion de la maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) ainsi que des capteurs de bâtiment, permettant ainsi une gestion globale et cohérente de l'ensemble des infrastructures énergétiques.

Des plans de récolement fiabilisés

Vérifier l'exactitude des informations concernant les réseaux et infrastructures après la réalisation de chantiers. C'est une des missions de l'équipe du SIG dédiée au contrôle des plans de récolement des entreprises de travaux. Grâce à cette vigilance, Morbihan Énergies garantit que les données recueillies et les plans mis à jour reflètent fidèlement l'état réel des travaux, en disposant de documents fiables et à jour pour toute intervention ultérieure. Morbihan Énergies fait, en outre, appel à une entreprise externe pour vérifier la qualité du géoréférencement de plusieurs plans réalisés par les entreprises sur les réseaux d'éclairage, d'électricité et de communications.

Quelles avancées en 2024 pour la transition énergétique locale ?

Accélérer la production d'énergies renouvelables (EnR)

En 2024, Morbihan Énergies a engagé plusieurs actions concrètes pour accompagner la transition énergétique des territoires. Ces initiatives s'inscrivent dans le prolongement des évolutions juridiques majeures de 2023, qu'il s'agisse du règlement européen sur les données (Data Act), des objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, ou encore des décrets nationaux relatifs à la performance énergétique et au développement de l'électromobilité. Le Syndicat a adapté ses outils et ses partenariats pour anticiper et mettre en œuvre localement ces nouvelles obligations, dans une logique d'innovation et de service aux communes et intercommunalités membres.

Voici un petit tour d'horizon de quelques délibérations prises en ce sens par le comité syndical de Morbihan Énergies en 2024 :



Délibérations n°2024-36 & 2024-61

Approbation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (SDIRVE).
Avis favorable du préfet du Morbihan.
Objectif : accélérer le maillage IRVE, soutenir la décarbonation.



Délibération n°2024-38

Financement par Morbihan Énergies jusqu'à 7 000 € HT par membre pour l'instrumentation énergétique d'un bâtiment (capteurs IoT, suivi conso).



Délibération n°2024-55

Encadrement juridique du partage des données issues des capteurs d'éclairage public et de bâtiments publics : contrat entre Morbihan Énergies et le membre.
Respect du RGPD, du règlement européen sur les données et du code de l'énergie.



Délibérations n°2024-56 & 2024-77

Lancement programme de stockage-flexibilité.
8 sites membres sélectionnés.
Objectifs : réduire les pics de consommation, optimiser les coûts énergétiques, autoconsommation.



Délibération n°2024-59

Morbihan Énergies étend son intervention comme Personne Morale Organisatrice (PMO) aux projets multi-producteurs initiés par un membre.
Prestations complémentaires possibles pour les producteurs tiers.



Délibération n°2024-60

Morbihan Énergies peut assurer la maintenance d'installations photovoltaïques ne lui appartenant pas, via contrat spécifique.
Barème tarifaire selon la puissance.



Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat Morbihan Énergies regroupe les 249 communes du département, 10 communautés de communes et les 2 communautés d'agglomération.

Pour le compte des communes morbihannaises, il contrôle et organise la fourniture et la distribution d'électricité dont l'exploitation a été confiée à Enedis.

Au service des communes, Morbihan Énergies assure à leur demande des missions de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et de conseils sur l'ensemble du département dans des domaines variés. Il conduit ainsi des travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le réseau électrique.

Il réalise aussi en éclairage public des travaux d'investissement, de rénovation ou des opérations de diagnostic et de maintenance. En la matière, il est maître d'ouvrage délégué de 245 communes du département.

Le Syndicat est également un acteur du déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et des infrastructures télécom en Morbihan. Il intervient aussi dans le domaine du numérique, des énergies renouvelables (maîtrise, production, développement, flexibilité), du gaz, des réseaux de chaleur et des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

Morbihan Énergies

27 rue de Luscanen - CS 32610 - 56010 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 62 07 50 - Mél : contact@morbihan-energies.fr

morbihan-energies.fr

 @MorbihanEnergie

 [morbihan-energies](https://www.linkedin.com/company/morbihan-energies)

 @morbihanenergies

Mentions légales :

Directeur de la publication : Gwenn Le Nay - Co-directeur de la publication : Didier Arz * Rédaction - conception - crédit photos : services Morbihan Énergies - Édition : juin 2025